



HABITAT

Un guichet unique pour toute question sur l'habitat

Besoin de conseils en vue de l'achat d'un logement, pour construire, louer ou améliorer votre habitation ? L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) vous informe et vous accompagne dans vos projets.

L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement

Située au Centre Colbert à Châteauroux, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) accueille le public pour toutes les questions et aides concernant l'habitat : location, vente, construction, rénovation, économies d'énergie.

L'ADIL offre gratuitement aux particuliers un conseil complet, objectif et personnalisé sur le logement sous tous ses aspects (juridiques, financiers, fiscaux et techniques)..

L'ADIL assure :

- l'information gratuite sur le logement auprès de tout intéressé : particuliers, professionnels ou collectivités locales,
- les conseils sur les aides financières et financements existants en matière de : construction, acquisition, rénovation de l'habitat,
- les conseils juridiques et techniques en vue de l'élaboration de contrats (de prêts, de vente, de construction,...),
- les conseils sur la location (bail, loyer et charges, réparation locative, les démarches pour obtenir un logement social,...),
- tout renseignement utile sur la fiscalité (les avantages fiscaux liés à l'habitat, impôts locaux),
- les règles de la copropriété, de voisinage, d'urbanisme
- l'Observatoire de l'Habitat : offres de terrains à bâtir, prix de l'immobilier, loyers d'habitation
- l'espace conseil France Rénov' : quels travaux effectuer ? Quel type d'équipement choisir ? Quelles sont les aides financières accordées ? Quels sont les gestes simples à effectuer ?

Ces prestations sont gratuites grâce, en particulier, au soutien financier du Département.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur adil36.org

Le CAUE, Comité d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Le Département de l'Indre finance aussi le CAUE qui offre aux particuliers et collectivités locales un conseil gratuit d'architectes pour la construction ou l'amélioration de logements ou bâtiments publics.

Le CAUE est chargé d'assurer :

le conseil en architecture auprès des collectivités locales, des associations, des particuliers en matière de construction, rénovation et aménagement de bâtiments, restructuration d'espaces publics, avec estimation du coût des travaux,
l'aide à la mise en place de projets d'urbanisme,
l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale sur les projets d'aménagements architecturaux,
la mission de formateur à l'égard des enfants et du grand public par des conférences et des actions de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement, dans le cadre de prestations gratuites ou faiblement rémunérées (correspondant aux frais de gestion) grâce au soutien financier du Département.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur caue36.fr



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36